

DEKTON®

SURFACES
ULTRACOMPACTES

Nettoyage et Entretien pour les Plans de Travail

A product designed by **COSENTINO**





Entretien Habituel

La porosité quasi nulle de la surface ultracompacte Dekton® la rend hautement résistante aux taches occasionnées lors de son utilisation quotidienne ou par des produits chimiques. Elle constitue ainsi un matériau idéal pour les plans de travail destinés aux cuisines et aux espaces de travail, en intérieur comme en extérieur.

Pour le nettoyage habituel, Cosentino® recommande l'utilisation conjointe du produit Q-Action et d'une éponge ou d'une microfibre. À défaut, la meilleure solution consiste à utiliser de l'eau et du savon neutre.

Nettoyage des Taches Persistantes

Dans le cas de taches persistantes, de par leur résistance aux produits de nettoyage habituels ou car elles n'ont pas été retirées rapidement, l'utilisation de produits plus spécifiques est recommandée, tels que les crèmes à récurer composées de particules abrasives ou les dissolvants (acétone ou dissolvant universel).

Le tableau ci-dessous présente des taches de différentes origines et les produits de nettoyage correspondants.

TACHE	PRODUIT DE NETTOYAGE
Graisses	Détergent alcalin / solvant
Encre	Solvant
Oxydes	Acide
Calcaire	Acide
Vin	Détergent alcalin / acide
Caoutchouc pneumatique	Solvant
Glace	Détergent alcalin
Résine / vernis	Solvant
Café	Détergent alcalin / acide
Cire de bougie	Solvant
Traces de ciment	Acide
Plâtre	Acide
Joints et colle époxy	Solvant
Cola	Oxydant
Jus de fruits	Oxydant
Goudron	Solvant
Nicotine	Solvant / oxydant

Comme produits acides de nettoyage, vous pouvez utiliser tout types de produits contenant des acides ou détartrant. Pour les produits alcalins, plutôt des produits de nettoyage de caractère basique, ammoniacque etc.

Pour les solvants, utilisez des produits comme par exemple le dissolvant universel, white-spirit ou essence de térébenthine, acétone, alcool, etc. ; et comme oxydant, des produits comme de l'eau oxygénée ou javel diluée.



Prévenir les Chocs

Bien que Dekton® soit une surface hautement résistante, les chocs sur certaines parties qui sont plus exposées (coins, arrêtes, biseaux, etc), sont à éviter.

Précautions

- Éviter le contact direct avec les parties métalliques de grils électriques, de plaques de cuisson ou de fours, qui peuvent rentrer dans la matière en cas de mauvaise utilisation.
- Éviter les rayonnements directs de très haute température comme les cheminées ou les barbecues.
- Éviter le contact direct avec le feu.
- Pour Dekton XGLOSS, éviter les contacts longs avec des objets industriels à très haute température
- Éviter d'utiliser des éponges métalliques.
- Pour Dekton XGLOSS, ne pas découper directement sur la surface
- Eviter de découper directement sur la surface avec un couteau céramique, vu que le plan de travail est composé de céramique, il a une résistance similaire en surface.
- Eviter de faire glisser ou donner des coups avec des ustensiles de cuisine contre les plans de travail forcés de la collection XGloss, particulièrement Spectra.

*Pour le Dekton® en 8 mm d'épaisseur, il est nécessaire d'utiliser des supports de protection pour les objets chauds

Comportement au Contact d'Objets Chauds

Les récipients tels que poêles, casseroles ou cafetières peuvent être posés sur la surface après leur utilisation, ainsi que les appareils électriques dégageant de la chaleur. Dekton® est conçu pour supporter les températures des ustensiles domestiques.*



Veuillez consulter le site web: www.dekton.com pour plus de détails concernant les méthodes de nettoyage, l'entretien en général et l'exposition aux substances chimiques.

En cas d'exposition non décrite dans ce document ou sur le site web, celle-ci aura la considération d'un usage inapproprié et la garantie n'aura aucun effet.

Cosentino® déclare sa conformité avec la Directive du Conseil, du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des législations des États membres sur les matériaux et les objets destinés à entrer en contact avec des produits alimentaires.



ULTRACOMPACT SURFACES

A product designed by **COSENTINO**

COSENTINO PARÍS

Acticentre Nº 1B
ZAC de la Noue-Rousseau 3, rue d'Alembert
91240 - Saint-Michel-Sur-Orge (France)
Tel.: +33 (0)1 69 46 53 10
Fax: +33 (0)1 69 46 53 19
paris@cosentino.com

COSENTINO TOULOUSE

Zone Eurocentre
11 avenue du girou (France)
31620 Villeneuve les bouloc
Tel.: 05 62 22 00 08 / Fax: 05 61 70 26 40
toulouse@cosentino.com

COSENTINO SWISS A.G.

Seegartenstrasse, 4 CH-8716
Schmerikon (SWISS)
Tel.: +41 55 533 02 50
Fax: +41 55 533 02 55
zurich@cosentinoswiss.com

COSENTINO LYON

Le Parc des Bords du Rhône
Lot B - 2 Boulevard Lucien Sampaix
69190 Saint Fons (France)
Tel.: +33 (0)4 72 90 07 02
Fax: +33 (0)4 72 79 13 60
lyon@cosentino.com

COSENTINO RENNES

ZAC la touche Tizon Bât E, lot 2
35230 Noyal Chatillon sur Seiche
Tel.: +33 (0)2 23 30 01 45
Fax: +33 (0)2 99 57 16 62
rennes@cosentino.com

COSENTINO BELGIUM

Koeweidestraat 44
1785 Merchtem (Belgique)
Tel.: +32 (0)52 21 66 73
Fax: +32 (0)52 21 81 73
info.be@cosentino.com

COSENTINO HEADQUARTERS

Ctra. Baza a Huércal - Overa, km 59 / 04850 - Cantoria - Almería (Spain)
Tel.: +34 950 444 175 / Fax: +34 950 444 226 / info@cosentino.com

www.cosentino.com / www.dekton.com

DektonbyCosentino @Dekton



* Pour plus d'informations sur les couleurs certifiées NSF, rendez-vous sur www.nsf.org

Garantie Dekton

25 Ans

 **DEKTON**®
designed by **COSENTINO**

DEKTON® GARANTIE RÉSIDENTIELLE TRANSFÉRABLE ET LIMITÉE DE 25 ANS

Sous réserve des conditions générales énoncées dans les présentes, Cosentino, S.A.U.(dénommée « Cosentino ») garantit à l'acquéreur et aux occupants/propriétaires résidentiels de surfaces Dekton® Ultracompact installées(dénommées (« Surfaces Dekton® ») que, pour une période de vingt-cinq (25) ans à compter de la date d'achat des surfaces Dekton®dans la résidence du client d'origine, le matériel Dekton® sera dénué de défauts de fabrication et sera opérationnel en service, à condition d'avoir été correctement installé et entretenu.

Si un défaut de fabrication survient durant la période de garantie, Cosentino réparera ou remplacera, à sa discrétion, les Surfaces Dekton®.

La présente garantie est à la fois limitée à l'acheteur de Surfaces Dekton® et transférable. La présente garantie n'est valable que si l'acheteur d'origine des Surfaces Dekton® installées a souscrit la garantie dans les 6 mois suivants l'achat de la Surface Dekton®, conformément aux indications ci-dessous, et si ledit acheteur soumet la facture d'origine ou le reçu de l'achat(indiquant la date d'achat ainsi que le nom du commercial ayant vendu le produit Dekton®).

La durée de 25 ans établie dans cette Garantie n'est valable que pour les produits ayant été vendus et enregistrés après le 1er novembre 2018.

CE QUI EST COUVERT PAR CETTE GARANTIE LIMITÉE DE 25 ANS

- La présente garantie couvre les Surfaces Dekton® ayant été achetées auprès d'un Installateur ou d'un Distributeur Dekton® autorisés (dénommés « Installateur autorisé ») et définitivement installées au domicile d'origine de l'acheteur par un Installateur autorisé.
- Cosentino pourra réparer ou remplacer le produit Dekton® défectueux au cours de la période de garantie de 25 ans, à condition que lesdits produits de substitution présentent les mêmes

caractéristiques (même couleur, épaisseur, etc.) que les produits défectueux acquis à l'origine par l'acheteur. Si, pour une raison quelconque, le produit en question a vu sa fabrication arrêtée ou s'il n'est plus disponible, le produit défectueux sera alors remplacé par un produit doté de caractéristiques similaires.

- Sous réserve des limitations énoncées dans les présentes, la présente garantie limitée couvrira les produits ayant été entretenus conformément aux recommandations de l'Entretien et nettoyage des Surfaces Dekton®, et affichées sur le site Internet www.cosentino.com
- Les fissures résultant de l'exposition à la chaleur ou au froid extrêmes, et celles résultant d'un choc thermique.
- Les taches apparaissant sur les produits alimentaires et ménagers courants, ainsi que sur les boissons, à condition que les clients respectent rigoureusement les directives d'entretien et de soin.
- La décoloration résultant de l'exposition aux rayons ultraviolets (UV) aussi bien dans les applications couvertes que dans celles qui sont en plein air.
- La présente garantie couvre les produits Dekton® qui s'appliquent aux barbecues, aux cheminées ou à toute surface pouvant être chauffée, à condition que les conseils des manuels d'installation applicables et disponibles sur le site Internet www.cosentino.com aient été suivis à la lettre.
- Les séries Dekton XGloss® sont des surfaces ultra polies, technologiquement sophistiquées, ultracompactes et dotées d'un vernis cristallin qui nécessitent un soin particulier en raison de leur finition hautement brillante. Le Dekton XGloss® nécessite tout particulièrement un entretien et un nettoyage périodiques. Veuillez consulter le Guide d'Entretien et de Nettoyage Dekton® approprié, disponible sur le site www.cosentino.com, pour obtenir des conseils spécifiques concernant le soin des produits Dekton XGloss®. La présente garantie couvre exclusivement les surfaces Dekton XGloss ayant été entretenues conformément au dit Guide d'Entretien et de Nettoyage Dekton®.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE DE 25 ANS

- La présente garantie ne couvre pas les fabrications ou installations de mauvaise qualité ou défectueuses.
- Tous dommages provoqués par les actes de tierces parties non liées à Cosentino, tels que les problèmes provoqués par une finition/préparation incorrectes du produit, par des méthodes d'installation incorrectes ou par une modification ou une manipulation du produit DEKTON® d'origine.
- Les fissures Dekton® de la Surface ultracompacte résultant d'une force ou interaction externes telles que les impacts, les meubles ou sols de forme irrégulière, les fixations ou mouvements structurels, une mauvaise installation ou d'autres conditions de l'habitation pouvant provoquer le glissement des Surfaces Dekton®. Par conséquent, les fissures ou les éraflures résultant d'impacts occasionnés par des objets lourds, par les mouvements, des glissements ou fixations de structures de soutien sous la surface du plan de travail ou du sol (meubles, planchers, fondations etc.) ne sont pas couverts par la présente garantie.
- La présente garantie ne couvre pas les dommages immatériels ou accessoires, les pertes ou les frais autres que le produit lui-même, y compris, sans toutefois s'y limiter, les dommages subis par d'autres produits ou installations, ou les réparations ou modifications additionnelles supplémentaires, telles que toutes modifications de plomberie, électriques, des tuiles ou des murs, tout travail de maçonnerie, toute réparation ou préparation souterraine pouvant s'avérer nécessaire afin de réparer ou de remplacer les Surfaces Dekton® couvertes par la présente garantie limitée ; ces dernières réparations et modifications relèveront de la responsabilité du client.
- La présente garantie ne couvre pas les produits ayant été traités ou recouverts d'un produit chimique ou d'un revêtement non approuvés.

Si Cosentino décide, à sa seule discrétion, que l'application de produits chimiques et/ou de revêtement non approuvés a provoqué ou contribué au(x) défaut(s) du produit, elle sera dispensée de toute obligation aux termes de la présente Garantie.

- La présente garantie ne couvre pas les produits dont le paiement n'a pas été intégralement réglé.
- La présente garantie ne couvre pas les produits ayant été soumis à un usage ou des conditions anormaux ou toute forme de mauvais traitement que ce soit.
 - o « Usage ou conditions anormaux » comprend, sans toutefois s'y limiter, les dommages résultant d'une mauvaise manutention ou utilisation, les abus physiques ou chimiques, le non-respect des instructions de soins et d'entretien corrects, et tout particulièrement l'entretien ou les dommages liés aux éraflures, aux fissures, aux impacts et cassures dus aux abus du client.
- Les Surfaces Dekton® sont conçus pour présenter un aspect naturel et non uniforme, et de ce fait, la présente garantie ne couvre pas les variations de couleur, de teint, de structure de particules ou de niveau de brillance.
- La présente garantie ne couvre pas les produits dont vous, le client, décidez que vous ne voulez plus après l'installation, en raison de la couleur, des styles de bordures ou autres opinions fondées sur les préférences personnelles.
- La présente garantie ne couvre pas l'aspect ou la performance de la soudure.
- La présente garantie ne couvre pas les taches temporaires apparaissant sur les produits, y compris, sans toutefois s'y limiter, les traces métalliques, de doigts, les salissures ou autres tâches temporaires laissées par des appareils ménagers.
- La présente garantie ne couvre pas « l'utilisation commerciale » des produits Dekton®, « Utilisations commerciales » incluent, sans toutefois s'y limiter, l'utilisation dans les lieux commerciaux tels que les magasins de détail, les restaurants, les bureaux, les complexes hôteliers ou d'appartements.

- Cosentino n'endossera aucune responsabilité pour les dommages ou blessures provoquées en tout ou partie par la force majeure (y compris, sans toutefois s'y limiter, les tremblements de terre, tornades, tempêtes tropicales et ouragans), l'exposition aux contaminants corrosifs (y compris, sans toutefois s'y limiter, l'eau salée et les produits chimiques présents dans les eaux de tempête), les incendies, inondations, explosions, mauvais stockage ou manipulation, conditions de site, mauvaise conception architecturale ou d'ingénierie, fixations ou mouvements structurels, les actes de vandalisme, accidents ou toute autre cause échappant au contrôle de Cosentino.
- De même, la présente garantie exclut les dommages qui pourraient résulter d'un défaut couvert, y compris ceux survenant pendant la période de traitement de la garantie, ainsi que pendant la période de remplacement du produit. Cette exclusion s'étend, sans s'y limiter, à tout préjudice, y compris le manque à gagner affectant des activités commerciales, industrielles, professionnelles ou simplement quotidiennes, que l'acheteur du produit ou un tiers pourrait subir.
- Les différences survenant entre les échantillons ou photographies de tout produit Dekton® d'une part et le produit Dekton® réel acheté d'autre part ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- Cette garantie ne s'applique pas aux réparations et/ou au maintien du produit sans vérification appropriée par Cosentino.
- Les dommages résultant des défauts de la structure du bâtiment dans lequel le produit Dekton® est utilisé.
- Les éraflures ne sont pas couvertes aux termes de la présente garantie. Les éraflures ne sont pas dues à un défaut du matériau, mais sont le résultat du grattage et du choc d'objets contre les bords de la surface.
- Étant donné que Cosentino n'est pas réellement un fabricant de plans de travail, mais plutôt un fournisseur de matériel pour les surfaces, si les conditions générales stipulées dans les présentes sont respectées, le matériel nécessaire

au remplacement du plan de travail sera fourni ; toutefois, le coût de fabrication et d'installation du produit ne sera pas pris en charge par Cosentino.

- Il se peut que certaines couleurs de Dekton® ne soient pas disponibles pour une application donnée. Le client sera informé des couleurs que Cosentino recommande pour une application donnée précise. Par exemple, Cosentino ne recommande, ne conseille ni n'approuve l'utilisation de certaines couleurs sur les surfaces de comptoirs, les plans de travail, les sols ou toute autre application horizontale, et le client ne doit pas se fier à toute déclaration écrite ou orale suggérant le contraire. En achetant ces couleurs en question, le client accepte de renoncer à tous droits et réclamations de garantie à l'encontre de Cosentino, si lesdites couleurs font l'objet d'une utilisation contraire aux recommandations de Cosentino.

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Pour faire enregistrer la présente garantie, vous devez remplir l'inscription à la garantie sur le site Internet www.cosentino.com, téléphoner ou écrire à Cosentino au numéro de téléphone et à l'adresse ci-dessous afin d'obtenir une fiche d'inscription. Pour être éligible à l'obtention de la présente garantie, vous devez vous inscrire dans les six (6) mois suivant l'achat.

COMMENT FAIRE VALOIR LA GARANTIE

Si vous pensez que votre produit Dekton® présente un défaut et si vous souhaitez faire une réclamation en vertu de cette garantie, vous devez le faire par fax, e-mail et/ou lettre, ou par téléphone en contactant le service client de Cosentino à :

Cosentino Paris

Acticentre 1B, ZAC De la Noue Rousseau, 3,
rue d'Alembert
91240 - St Michel Sur Orge (FRANCE)
Tel: +33 (0)1 69 46 53 10
Fax: +33 (0)1 69 46 53 19 paris@cosentino.com

Cosentino Toulouse

Eurocentre,11, Avenue du Girou, 31620
Villeneuve les Bouloc (FRANCE)
Tel: +33 (0)5 66 22 00 08
Fax: +33 (0)5 61 70 26 40 toulouse@cosentino.com

Cosentino Lyon

Le Parc des Bords du Rhône, Lot B2 Boulevard
Lucien Sampaix
69190 St Fons (FRANCE)
Tel: +33 (0)472 90 07 02
Fax: +33 (0)472 79 13 60 lyon@cosentino.com

Cosentino Rennes

ZAC La Touche Tizon, Bâtiment E, lot 2
35230- Noyal Chatillon sur Seiche
Tel : +33 (0)2 23 30 01 45
Fax : +33 (0)2 99 57 16 62

Pour obtenir un service en vertu de cette garantie, vous devez permettre à Cosentino ou à ses agents, fabricants ou installateurs autorisés d'inspecter votre produit Dekton® à votre domicile. De plus, vous devez coopérer raisonnablement avec Cosentino et ses agents dans leurs efforts portant sur la mise en application de cette garantie limitée.

Toutes les obligations incombant à Cosentino aux termes de la présente garantie sont soumises à la condition que l'acheteur couvert par la garantie accorde à Cosentino un préavis adéquat et des conditions raisonnables pour agir. Tout manquement à votre obligation de faciliter une inspection rendra la présente garantie nulle et non avenue.

Cosentino ne sera en aucun cas tenu responsable, en responsabilité délictuelle ou contractuelle, de toute perte due aux dommages directs, consécutifs ou accessoires résultant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser le produit pour des applications résidentielles couvertes par cette garantie limitée. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires, par conséquent la limitation ou l'exclusion ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer.

Cosentino ne fait aucune autre garantie, déclaration, explicite ou implicite, quant aux Surfaces Dekton® à usage résidentiel, sauf expressément stipulé dans les présentes. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits qui pouvant varier d'un pays à l'autre, d'un état à l'autre des États-Unis ou d'une province à l'autre du Canada. Ceci représente l'unique garantie proposée par Cosentino pour les Surfaces Dekton® destinées aux applications résidentielles. Hormis Cosentino, aucune entité n'est autorisée à offrir quelque garantie ou engagement que ce soit relativement aux Surfaces Dekton®.

Cosentino se réserve le droit de refuser ce service de garantie si l'une des conditions énoncées ci-dessus n'est pas remplie, ou si les informations fournies par le client sont fausses, incomplètes ou illisibles.

PARTICULARITES DE LA GARANTIE CONCERNANT LES PRODUITS FINIS DEKTON

Les produits finis de DEKTON® by Cosentino®, fabriqués sur des surfaces tridimensionnelles, tels que des éviers de cuisine, des lavabos et des bacs de douche, sont garantis contre d'éventuels défauts de fabrication du produit pendant une durée de CINQ (5) ANS, selon les termes, les conditions et les limitations décrits pour les autres produits DEKTON® by Cosentino®.

La garantie pour les produits DEKTON avec la finition GRIP est limitée à CINQ (5) ans, selon les termes, les conditions et les limitations décrits pour les autres produits DEKTON® by Cosentino®.

Rendez-vous sur <http://warranty.cosentino.com> et procédez comme indiqué pour enregistrer votre Dekton:

- 1 Dans le cadre de gauche, sélectionnez qui active la garantie, et dans le cadre de droite qui a réalisé l'achat.
- 2 Renseignez les numéros d'identifiant fournis par le magasin. Le numéro d'identifiant du marbrier est à inscrire dans le cadre de gauche et celui du cuisiniste dans le cadre de droite.
- 3 Remplissez les coordonnées du client final et les informations à propos du plan de travail. Il est important que l'adresse email soit renseignée afin de recevoir le justificatif de garantie.
- 4 Joignez la facture. Celle-ci devra inclure : les coordonnées de l'entreprise qui a réalisé la vente, les coordonnées du client final, la marque du plan de travail, la couleur du plan de travail et la date de la facture.
- 5 Pour finir, Cosentino se conforme à ses obligations de protection de vos données personnelles. Veuillez cocher ces dernières cases pour accepter. Votre garantie de 25 ans sur votre produit Cosentino est activée !

1 — Soyez le/la bienvenu/e:

- MAGASIN DE CUISINES
- MARBRIER
- CONCEPTEUR / ARCHITECTE
- UTILISATEUR FINAL

Plan de travail demandé par:

- DÉVELOPPEUR / CONSTRUCTEUR
- UTILISATEUR FINAL
- CONCEPTEUR / ARCHITECTE
- MAGASIN DE CUISINES

2 — N° D'IDENTIFICATION DU MARBRIER

VÉRIFIER ID MARBRIER

N° D'IDENTIFICATION DU MAGASIN / DÉTAILLANT:

VÉRIFIER ID CENTRE

3 — DÉTAILS DE L'ACHETEUR ET ADRESSE DE L'INSTALLATION

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

TÉLÉPHONE:

EMAIL:

DÉTAILS DU PLAN DE TRAVAIL

MARQUE:

COULEUR:

ÉPAISSEUR:

UTILISATION:

DATE DE LA FACTURE:

3 — COPIE OU PHOTO DIGITALE DE LA FACTURE:

NINGÚN ARCHIVO SELECCIONADO



A product designed by **COSENTINO**



Ctra. Baza a Huércal-Overa, km 59. 04850 Cantoria, Almería (Spain)
+34 950 444 175 info@cosentino.com www.cosentino.com
www.dekton.com  DektonbyCosentino  @Dekton

*To obtain more information about colours with NSF certificate please visit the official website: www.nsf.org